

Musin, élève de Heynberg et de Jacques Dupuis ; Arthur Guidé et César Thomson, élève de J. Dupuis. A nouveau, l'enseignement l'absorba tout entier : professeur admirable, plein de sollicitude et de dévouement pour ses élèves, ses compatriotes surtout, il s'attardait au cours bien au delà de l'heure indiquée, les recevant au surplus chez lui, dans son appartement de la rue de la Régence ou du boulevard d'Avroy, où toujours quelque Russe ou quelque Tchèque l'attendait impatiemment pour une leçon. Il se dépensait vraiment, ne comptait pas ses peines : il concevait sa mission à la manière non pas d'un labeur lucratif mais d'un sacerdoce consenti. Aussi, était-il adoré de ses élèves : ils n'oublieront pas « le bon M. Léonard », et le revoient encore, grand, très correct et simple à la fois sous sa redingote, la barbe sous les joues fraîchement taillée et la moustache courte, un sourire plissant les yeux, et, sur les lèvres, un mot d'encouragement. Ils oublieront moins encore son enseignement, tant celui-ci était pénétrant. La perfection qu'il exigeait à Bruxelles, il en fait, à Liège encore, la base de son cours. Jamais aucun professeur n'était arrivé à accompagner ses élèves, à soutenir leur partie, comme il le faisait : il jouait de son instrument et, en même temps, de la bouche, de telle sorte qu'on aurait cru être accompagné par un harmonium. A son cours de musique de chambre, musique essentiellement concertante, un de ses procédés favoris consistait à faire jouer successivement aux exécutants la partie de premier violon, de second violon, puis d'alto : il leur rendait ainsi familier le jeu des répliques.

Il eut plus d'une fois l'occasion, pendant son court séjour à Liège, de se faire entendre publiquement ou dans l'intimité, et de présenter ses élèves, à des séances de musique de chambre. Rappelons, pour mémoire, le concert du 18 janvier 1871, à l'Emulation, où le jeune Musin, « virtuose en fleur », joua une fantaisie de Léonard ; celui du 1<sup>er</sup> mars, au même local, où le maître donna la première audition de son cinquième *Concerto* et où on lui retrouva la même force, la même justesse, la même aisance ; celui du 11 mars, à une soirée de l'*Union des Artistes*, où il fit jouer le septante-sixième quatuor de Haydn par les élèves de sa classe : Thomson, Musin, Meurice, Massau ; celui du 15 mars, à l'Emulation encore, où Léonard, L. Massart (le violoncelliste), Musin et Thomson donnèrent le quatre-vingtième quatuor de Haydn. Cette belle campagne de musique de chambre se clôtura brillamment aux concours d'août : dans la classe de quatuor, M. A.

Guidé obtint le premier prix, M. C. Thomson la médaille en argent, et M. O. Musin la médaille en vermeil. Cette dernière échut l'année suivante à M. C. Thomson.

Léonard, de plus, donnait souvent des auditions particulières chez son ancien professeur M. Rouma, à qui il avait gardé une affection filiale (1) ; chez M. Francotte, chez M. Desoer au château d'Angleur, chez le Gouverneur M. de Luesemans, où ses élèves aussi se produisirent.

Léonard ne manquait jamais, à chacun de ses passages à Liège, de regagner son plateau, et d'aller embrasser ses parents. Il revoyait avec le plus grand bonheur les prairies qui avaient connu ses jeux d'enfance, la place du village, les chemins familiers. Il éprouvait une véritable jouissance à retrouver les amis de sa prime jeunesse, à les appeler par leur nom et à tailler avec eux *ine pitite copène*. Son cœur battait à la vue de la petite maison natale, modeste et propre, blanchie à la chaux, en face de l'église : son père et sa mère y étaient morts, et, à présent, y vivaient ses frères, qu'il affectionnait beaucoup et qu'il aidait à vivre, très largement, sans compter. Grégoire et Dieudonné exerçaient le métier de cordonnier ; le cadet était peintre-décorateur. Dieudonné surtout était musicien. Organiste depuis sa jeunesse à l'église de Bellaire, il jouait aussi de la contrebasse, du tuba, du trombone. On le recherchait fort pour les bals, concerts et processions des environs. Son grand plaisir était de recevoir la visite « des amis », dans l'atelier commun : alors, Grégoire quittait l'alène, et, entre deux verres, embouchait son instrument ou se mettait au piano (2). On lui reconnaissait un certain talent d'improvisateur, et Hubert aurait voulu se l'attacher pour faire son éducation musicale — car Dieudonné jouait d'instinct (3).

(1) Il lui avait offert, en gage de reconnaissance et pour affirmer tout ce qu'il devait à son ancien maître, sa croix de Chevalier, et ne portait lui-même que le ruban. De plus, il lui dédia en ces termes sa *Petite gymnastique du jeune violoniste* : « A mon maître et ami, Auguste Rouma (de Liège). Reçois, mon cher maître, ce souvenir affectueux de ton élève. En écrivant ces études pour les jeunes violonistes, j'ai pensé souvent aux temps heureux de mon enfance et aux conseils paternels que tu me donnais, en même temps que l'instruction musicale. Cet ouvrage renferme le fruit de ton expérience unie à la mienne ; puisse-t-il atteindre le but que je me suis proposé en l'écrivant! — H. LÉONARD. »

(2) Un John Broadwood et Sons, que l'« oncle de Paris » leur avait envoyé, et que les nièces, à Bellaire, possèdent encore.

(3) Bellaire compte beaucoup de musiciens : il est peu de familles qui n'aient un piano ou un violon. Il y existait naguère encore deux harmonies, une chorale et une symphonie avec des éléments de toute nature.

La dernière fois que Léonard revint à Bellaire (1), il arriva un dimanche matin à l'improviste, à l'heure de la grand'messe ; s'étant rendu au jubé, auprès de son frère, il saisit, à l'Offertoire, le violon du soliste, le père Jacquet, et joua... Ce fut comme un chant du ciel qui emplit l'église : chacun se retourna (l'officiant aussi, dit-on), doucement ému. C'était comme un poignant adieu que Léonard, qui ne devait plus revoir son village, adressait, de tout son cœur, à ceux de sa terre...

\* \* \*

Léonard ne professa que deux ans au Conservatoire de Liège : sa démission date du 1<sup>er</sup> octobre 1872. A la fin de l'année, il était à nouveau installé à Paris. Il reviendra un fois encore chez nous, au passage de la tournée de l'impresario Ulmann, qui l'avait engagé pour une série de concerts : celui de Liège eut lieu au Théâtre du Gymnase, le 8 décembre 1873. C'a été, pour notre ville, une des manifestations artistiques les plus considérables de l'époque. Le programme réunissait tous noms fameux, entre autres ceux de Jaëll, Léonard, Alard, Sivori et Franchomme, qui exécutèrent le grand *Quintette* de Schumann, la *Sérénade* de Haydn et le *Menuet* de Boccherini. Le succès fut extraordinaire ; jamais peut-être on n'avait atteint une pareille perfection de l'ensemble ; d'après les journaux d'alors, ils accomplirent un véritable prodige de netteté, de précision, de charme, de pureté. On admira fort, en particulier, l'attitude simple, pleine d'aisance et de noblesse, d'Hubert Léonard.

\* \* \*

Dès son retour définitif à Paris, Léonard, ressentant déjà la fatigue de tous ceux qui, migrants, ont couru les routes, se consacra entièrement au professorat. Coordonnant tous les éléments de sa méthode, fruits d'une science profonde et d'une expérience de plus de vingt années d'enseignement, il travailla aux ouvrages fameux de l'*Ecole Léonard*, toutes études qui sont encore aujourd'hui très souvent à la base de la formation technique des violonistes : *Petite Gymnastique du Jeune violoniste*, *Six solos faciles*, *Vingt-quatre études harmoniques dans les différentes positions*, *Premiers principes du violon*, *Six solos progressifs*, *La Gymnastique du violon*, etc. — indépendamment d'autres compositions que publièrent la maison Costallat et la maison Schott.

(1) Nous ignorons la date de ce retour ; on nous a affirmé que c'était en 1865.

Et, à nouveau, il s'entoura de nombreux élèves, qui l'adorèrent, et dont certains ne le quittèrent qu'à sa mort. Devons-nous les citer ? Nous craignons d'en oublier. MM. Guillaume Rémy, un Liégeois, actuellement professeur au Conservatoire de Paris ; Ovide Musin, qui l'accompagna à son départ de Liège ; Lefort, G. Street, Maurice Dengremont qui fut son plus remarquable élève parmi la jeune génération et dont la mort prématurée a été une grande perte pour l'art du violon, en général, et pour l'école de Léonard, en particulier ; Paul Viardot, le cousin de sa femme ; Henri Marteau, aujourd'hui successeur de J. Joachim à la direction de l'Académie royale de Musique de Berlin. Ce dernier nous écrit : « Je considère Léonard comme l'un des plus remarquables pédagogues de notre instrument, et d'ailleurs, ses ouvrages en témoignent d'une manière éclatante. Il ne cherchait pas à développer la virtuosité seule, mais il voulait faire de ses élèves de vrais et solides musiciens. Il traitait chacun suivant ses aptitudes, et non d'après un schéma. Son goût parfait redressait infailliblement les défaillances de style, et ce qu'il exécutait lui-même était empreint de beauté et de noblesse. J'étais bien jeune lorsque je fus présenté à Leipzig à Rubinstein ; lorsqu'il sut que j'étais élève de Léonard, il me dit : « Estimez-vous heureux de pouvoir travailler avec lui : c'est un grand violoniste, un grand artiste, un grand professeur ». C'est l'opinion de tous ceux que j'ai rencontrés et qui l'ont connu. » En voici un autre témoignage, que nous transmet M. C. Thomson : A une réunion d'artistes, après un concert donné par l'illustre violoniste Joachim, on demandait au maître qui, après lui, il considérait comme le violoniste le plus complet ; il répondit sans hésiter : Léonard.

Très psychologue, Léonard savait rapidement discerner ceux qui valaient la peine d'être encouragés. Un jour, se présente à lui un jeune homme qui désirait recevoir des leçons ; invité à montrer son savoir, il se met en posture et exécute le premier temps du premier *Concerto* de Paganini. On entendit beaucoup de fausses notes, jouées avec un aplomb superbe. La chevelure, digne d'Absalon, voltigeait autour de la tête imberbe. Bientôt Léonard l'interrompit et lui demanda l'exécution d'une gamme à trois octaves dont le pauvre garçon ne vint pas à bout. Très calme, le maître lui dit : « C'est bien, mon garçon ; venez demain à une heure, apportez-moi les études de Rodet. Surtout, faites-moi disparaître ces cheveux ; lorsque vous me quitterez, vous pourrez les laisser repousser... »

Ce trait est caractéristique, non moins que la bonté et le désintéressement de Léonard. On éprouvait beaucoup de difficulté à régler avec lui le côté financier des leçons. Il disait alors que rien ne pressait, qu'il ne savait pas, qu'il devait consulter son livre de comptes... Aussi, n'est-il pas étonnant qu'après sa mort, on lui devait pour plus de trente mille francs de leçons non payées.

Il réunissait ses élèves les samedis soir, dans sa demeure de la rue Condorcet, et leur faisait, tout naturellement, une partie de second violon ou d'alto dans les quatuors, selon les besoins.

Profondément classique (1), Léonard, nature bienveillante, s'intéressait cependant beaucoup aux initiatives de la jeune génération, son goût évoluait continuellement. Il adapta des compositions essentiellement modernes, comme les *Gedichte von R. Wagner*. Et, plus d'une fois, à ces soirées du samedi, on put l'entendre exécuter les dernières œuvres de Brahms, Saint-Saëns, Fauré (2), Franck, qu'il interprétait de façon incomparable. Il était d'une nervosité très grande, le public l'effrayait et le paralysait ; ceux qui ne l'ont entendu qu'au concert ne se doutent pas de la perfection avec laquelle il jouait.

A ces mêmes séances, participaient périodiquement les fervents adeptes de la musique de chambre, entre autres Joachim, Theresa Milanollo et Sivori (3). L'amitié réciproque de Léonard et de celui-ci a été admirable. Ils s'aimaient comme deux frères, et Sivori n'hésitait pas à demander à son ami des conseils sur l'interprétation des œuvres qu'il étudiait. Lorsque Sivori n'était pas en voyage, ils se voyaient tous les jours à Paris, soit chez Léonard, soit vers le soir dans un café où ils jouaient au billard ou aux cartes.

Léonard, en effet, était très simple dans ses goûts et ses manières. A ses intimes il aimait rappeler son origine modeste et évoquer des souvenirs d'enfance. Lui, homme du monde si distingué, se plaisait à répéter, nous dit M. Paul Viardot, que quand il était

(1) Il écrivit de nombreuses transcriptions, variations, cadences des maîtres classiques italiens et allemands.

(2) Le premier *Quatuor* (Op. 15) de GABRIEL FAURÉ, une des plus belles œuvres de la musique française contemporaine, est dédiée à Hubert Léonard.

(3) Ses relations avec les autres artistes, on le voit, étaient excellentes. Cependant, on nous a donné à Bellaire différentes versions d'un attentat dont Léonard aurait été victime : des concurrents jaloux auraient tenté de l'estropier. Madame Léonard nous demande de protester contre ce bruit : « Jamais, au grand jamais, nous écrit-elle, ni à Paris ni ailleurs, personne n'a rien tenté contre lui ». Il y a donc là une sorte de légende, locale du reste, car nous n'en avons eu aucun écho en dehors du lieu natal de l'artiste.

jeune, ses parents l'envoyaient ramasser du crottin sur les routes ! Il était au surplus resté wallon dans l'âme et dans les habitudes : il prenait du café au lait avec sa tartine recouverte de « sirop » qu'il faisait régulièrement revenir de chez lui ; et il ne méprisait pas la petite goutte de clair genièvre. Il était toujours heureux de recevoir, à Paris, ou l'été en son habitation de Maisons-Laffitte, des compatriotes : il leur offrait *ine bone salade avou des crêtons* (1), leur demandait avec empressement des nouvelles du pays. On nous a raconté qu'il se fit envoyer d'un ami de Liège une édition de *Tâti l'Pèriquû*, lors du grand succès de la pièce, et qu'il l'interpréta chez lui, tellement quellement, avec des Liégeois séjournant alors dans la capitale.



Il correspondait périodiquement avec ses frères, qu'il soutenait d'une pension : deux fois l'an, le premier janvier et vers la mi-juillet, à la fête de Bellaire, il envoyait « de quoi faire les tartes traditionnelles ». Un froid, cependant, subsista quelque temps entre eux parce que, malgré l'opposition d'Hubert, en 1882, on avait vendu la maison familiale ; il leur avait écrit que « s'ils vendaient la maison de leur mère, lui n'aurait plus de frères ». Cependant, quelques semaines avant sa mort, Hubert leur reprochait de trop tarder à lui donner des nouvelles du pays.

(1) « Une bonne salade au lard. »

Il avait conservé là-bas de bons amis, qu'il aimait encore à obliger, et à qui il écrivait très simplement : « Mon cher Jacquet, » ...Fait-il aussi chaud à Souverain-Wandre qu'à Paris ? Je suis » ici en pantoufles et en manches de chemise. Je lis, je fume ; » mais de musique, point. Le travail ne recommence que le pre- » mier octobre. Vous voyez que j'ai encore six semaines à faire le » paresseux. Vous, au contraire, vous êtes dans le coup de feu » des fêtes des environs, et vous ne devez pas avoir froid, le di- » manche. — Je vous serre amicalement la main, et *gim va beûre* » *on ver di bir à voss santé.* » Au même : « Je vous remercie de » votre amicale lettre. Je l'ai lue avec bien du plaisir, car elle » prouve une bonne amitié qui m'est précieuse et que je partage, » croyez bien. L'histoire de mon adagio m'a bien amusé, et je » me suis souvenu en effet de cette drôlerie de M. I... (1) Quant » aux éloges que vous me donnez sur ce morceau, j'en attribue » la plus grande part à l'amitié que vous avez pour moi. Dans » ce moment, je termine un ouvrage — une *Méthode de violon* — ; » je dois la donner à la gravure à ma rentrée à Paris, le 1<sup>er</sup> octobre. » Mais immédiatement après cet ouvrage, je ferai l'*O Salutaris* » que vous me demandez, avec un beau solo de violon pour vous. » Je suppose que vous le voulez avec accompagnement de quatuor ; » je ferai aussi l'accompagnement d'orgue : quand vous n'aurez » pas de quatuor à votre disposition, vous pourrez tout de même » le faire exécuter... »

\* \* \*

Malgré son extrême désir, manifesté en plusieurs occasions, de revoir Liège encore et d'y mourir, Léonard dut s'astreindre à ne plus quitter Paris : il souffrait beaucoup d'accès de goutte.

Une pneumonie infectieuse devait l'emporter en dix jours : il mourut dans la nuit du 6 mai 1890, entouré de sa femme, de son cousin P. Viardot et du violoncelliste E. Mariotti. Sa fin fut très calme et très noble. Jusqu'au dernier moment, il conserva la plus grande lucidité, et il s'en alla sans souffrance, doucement, dans toute la sérénité et la beauté de son âme de grand artiste.

\* Voici la relation de sa mort très religieuse, d'après une correspondance parisienne au *Journal de Bruxelles* (13 mai) :

(1) Le trait, qui montre une fois de plus la condescendance de l'artiste, mérite d'être conté. J.-P. ISAYE avait écrit une messe à l'intention du « chef de musique » Gilles JACQUET. Lors de sa dernière visite à Bellaire (v. plus haut), LÉONARD s'aperçut que l'adagio d'un de ses concertos en sol avait été emprunté et transformé, dans cette messe, en *Benedictus*. Le maître avait simplement haussé les épaules, et souri.

» ...Il se sentit perdu. Il fit aussitôt appeler l'abbé Caillebote, curé de N.-D. de Lorette, sa paroisse.

» — Monsieur le Curé, j'ai toute ma vie été très catholique. Je ne vous ai pas fait appeler pour que vous m'administriez seulement l'extrême-onction. Je veux que vous me prépariez à la communion.

» L'abbé Caillebote reçut sa confession et lui fit les exhortations les plus tendres ; puis il revint le lendemain, pour lui administrer les sacrements. Léonard avait fait changer le linge de son lit et fait sa toilette, en disant : « Pour recevoir mon Dieu, je dois avoir le corps propre comme l'âme. »

» Il reçut la communion, puis l'extrême-onction, avec une lucidité parfaite et une piété admirable. Ensuite, il dit à ses élèves réunis autour de son lit : « Maintenant que j'ai Dieu en moi et que je vais mourir, je puis vous bénir, mes enfants. »

» Et s'adressant à l'un d'eux, M. Viardot : « Il me faut penser encore à ce monde. J'ai là beaucoup de violons ; les uns valent cent sous, et d'autres dix mille francs. Mets-leur des étiquettes à tous et apporte-les-moi. » Et il écrivit le plus tranquillement du monde sur ces étiquettes l'origine et la valeur de chaque violon. Cela fait, il embrassa sa femme, serra la main à son entourage, posa la main sur l'oreiller et dit : « Je ne veux pas de musique à mon enterrement... Allons, adieu, je vais mourir... » Et il rendit aussitôt le dernier soupir. »

\* \* \*

Ses funérailles, très simples, eurent lieu à N.-D. de Lorette, à neuf heures, le jeudi 8 mai. Peu de monde ; seule, l'élite artistique de la capitale y assistait, émue à la pensée qu'une grande voix s'était tue...

Il fut enterré au Père-Lachaise, auprès de la tombe de son beau-père et de sa belle-mère Sitcher de Mende, à l'intersection du chemin Molière et La Fontaine et du chemin du Bassin, non loin de la Chapelle.

\* \* \*

Hubert Léonard n'a laissé qu'un violon de prix, un Maggini, qu'il jouait depuis longtemps, et que M. H. Marteau acheta dix mille francs ; celui-ci possède en outre un admirable alto d'Amati, qui avait appartenu à de Bériot avant de passer dans les mains de Léonard. M. P. Viardot hérita de sa bibliothèque musicale.

\* \* \*

La mort de Hubert Léonard fit peu de bruit à Liège. Quelques journaux publièrent, laconiquement, une brève notice nécrologique.

Le seul hommage public rendu à la mémoire de l'admirable

violoniste fut la dénomination, par le Conseil communal de Bellaire, le 2 décembre 1891, d'une place Léonard (1).

Pour être complet, relatons la tentative (vers 1907), non réalisée, de M. O. Musin, d'aménager la maison natale de l'artiste en un Musée où seraient conservés les souvenirs que l'on recueillerait. De plus, le *Cercle d'Etudes* de Bellaire examina en septembre 1911 l'éventualité de l'érection d'un monument à Hubert Léonard ; la proposition fut longuement débattue, mais les ressources faisant défaut, force fut d'abandonner le projet.

Les *Amis de l'Art wallon*, dans une pensée filiale, réalisent un projet semblable : la Wallonie se devait d'honorer la mémoire d'un de ses enfants qui l'aima et la servit, dont la réputation a été universelle, et qui, trop oublié, fut un incomparable professeur et l'une des gloires contemporaines de l'art du violon.

ERNEST GODEFROID.

(1) Sur cette place, où habitèrent quelque temps les frères et les nièces du violoniste, se trouve la salle de la Renaissance dont le tympan de la scène est orné d'un médaillon, reproduction du portrait de Léonard que nous avons donné plus haut.



VERS ET PROSES DE CHEZ NOUS

### *Petits Contes ironiques*

par *M<sup>me</sup> Marguerite HORION-DELCHF*

I.

#### LA FLEUR MERVEILLEUSE

On avait assuré à ce jeune garçon qu'il existait, dans une prairie toute proche des champs paternels, une fleur merveilleuse qui renfermait le bonheur.

Des écrits d'un très vieux philosophe l'affirmaient et, dans ce pays-là, jamais les philosophes ne s'étaient trompés.

Découvrir cette fleur était bien simple chose : il suffisait de s'en aller de bon matin par un sentier tout droit qui menait aux terres indiquées et là, de demander à la fleur de bien vouloir se montrer. Il fallait seulement mettre en sa prière une très grande déférence et savoir attendre le bon plaisir de l'apparition — qui n'était pas toujours pressée.

Bien des gars, déjà, étaient partis à sa recherche, sans le moindre succès, et se gaussaient finement, avec des airs blasés, de ceux qui croyaient encore à cette légende enfantine.

Le jeune garçon s'en alla, lui, par une lumineuse aurore.

Il s'en vint dans la prairie et, tout d'abord, ne vit rien que l'herbe où jouaient des insectes légers et le clair ruisseau où se promenaient des truites argentées. Mais, au lieu de s'impatienter, comme les autres, ou de se mettre en colère, ou de pleurer, ou de s'enfuir, il s'assit tranquillement sur le gazon, se remémora ce que disait le philosophe et attendit.

Quand il eut été bien patient et bien sage, il vit surgir, au-dessus d'une touffe de graminées blondes, de jolies pétales d'un rouge

étonnant, à la fois scintillant et très doux, puis une longue tige, fière et droite, enfin, une feuille très fine, d'un admirable dessin.

Il regarda, ébloui et, respectueusement, s'approcha.

Alors la fleur, entr'ouvrant sa corolle, se mit à sourire et il s'en exhala un parfum incomparable.

Peu après, non sans surprise, il entendit que la fleur chantait.

Quand elle l'eût bien charmé, elle parla : « Retourne, à présent, et travaille. Demain, tu reviendras ».

Il s'en retourna, le cœur plein d'allégresse, abattit la besogne de dix hommes, et le lendemain, à la même heure, revint dans la prairie.

La fleur était couleur d'abricot mûr, avec des reflets qui semblaient des gouttelettes de soleil. D'elle émanait toujours une odeur exquise, mais ce n'était point la même que la veille. Elle se mit encore à chanter, mais son chant était autre. Et quand elle eut charmé le jeune garçon, de nouveau elle lui dit : « Retourne ».

Chaque jour, il accourut auprès de la fleur ; chaque jour, il la trouva différente d'elle-même et, chaque jour, elle l'enchantait.

Pourtant dans le village, on remarqua ses mystérieuses absences.

Ce jeune garçon ne manquait point de jaloux, car il avait des façons douces et jolies, son instruction dépassait celle des autres et il était, ma foi, fort bien tourné.

Ses ennemis le suivirent dans le dessein de surprendre son secret. Seulement, comme c'étaient des rustres lourds, à leur vue la fleur devint terne, sans parfum et sans voix.

Alors, les jaloux dirent : Il faut être fou pour adorer une espèce d'ortie et s'imaginer que c'est là une fleur merveilleuse.

Et ils le firent enfermer chez les fous.

Mais, chaque matin, une mignonne abeille d'or entrouvrait la lucarne de son cachot et la fleur le venait visiter, chaque fois dans un nouvel habit. Elle revêtit la couleur de toutes les pierres, de tous les métaux, de tous les nuages, de toutes les ailes d'oiseaux rares, de tous les yeux d'amoureux, de toutes les vagues, de tous les fleuves, de tous les insectes jolis et de tous les rêves du monde. Elle lui apporta les senteurs de ses sœurs innombrables, toutes les fleurs de la terre, la mélodie de tous les chants et l'écho de toutes les belles voix.

On s'étonnait de voir ce « fou » si heureux de son sort et souriant, avec une inlassable constance, à une vie qui semblait si monstrueusement l'éprouver.

Sa famille éplorée trouvait que cette atroce maladie durait bien longtemps et, quoiqu'il n'eût pas du tout l'air de souffrir, ne cessait de se lamenter sur lui.

Une jeune demoiselle du village à qui on l'avait, naguère, destiné comme époux, le venait voir souvent, retournait en sanglotant et allait sangloter avec la famille.

Tant qu'il vécut, elle lui rendit fidèlement visite, il faut le dire à sa louange, et aussi pour entamer un peu la commune réputation d'inconstance des femmes.

La lamentable enfant, vêtue d'une sempiternelle robe de mousseline vert pâle qui fleurait la lavande, lui tenait éternellement les mêmes propos, de la même voix apitoyée et pleurnicharde. Cette vivante élégie ne comprit jamais pourquoi, la regardant en hochant la tête, il baragouinait sans cesse d'un air narquois : « O ma fleur merveilleuse ! ma fleur merveilleuse !... »

Il trépassa en souriant et quelques gens bien intentionnés, rentiers, commerçants et fonctionnaires, pleurèrent sincèrement sur cette existence courte et infortunée.

## II.

### LE PHILOSOPHE

Quand, après s'être perdus en mer, ils abordèrent dans l'île Mystérieuse, ils étaient quatre : un homme simple, un rabbin, un marabout et un curé.

Les naturels du pays étaient étranges, mais sans curiosité, ni malice. Ils apportaient régulièrement aux hommes perdus des boissons et des aliments et ne se souciaient point autrement d'eux.

C'était là, on le sut plus tard, l'île des Sages : ces gens avaient compris que le plus sûr moyen d'obliger son prochain est de ne point s'occuper de ses affaires.

Mais les quatre hommes civilisés tâchèrent de vivre ensemble et commencèrent, selon la coutume des assemblées, à vouloir parler tous à la fois. A l'exception, toutefois, de l'homme simple, qui tentait d'écouter les autres.

Le curé dit : Nous nous reposerons le dimanche.

Le rabbin dit : Nous nous reposerons le samedi.

Le marabout dit : Nous nous reposerons le vendredi.

Puis, tous trois, au nom de leur dieu, se regardèrent haineusement.

L'homme simple esquissa un sourire et continua à se taire.

Seulement, quand il voulut boire un peu de ce bon vin que lui avait apporté un aimable sauvage, le marabout saisit la cruche que l'homme simple portait à ses lèvres et la jeta violemment à terre en disant que « c'était un crime de boire du vin ».

Le sourire de l'homme simple se rétrécit un peu.

Le lendemain, un autre indigène lui offrit un beau morceau de viande de porc, lui faisant signe de la faire griller au soleil et lui promettant, avec force gestes gourmands, d'incomparables délices.

Aussitôt, le rabbin se précipita sur ce beau morceau de viande, creusa un grand trou et l'enterra, en s'écriant que « manger du porc était interdit ».

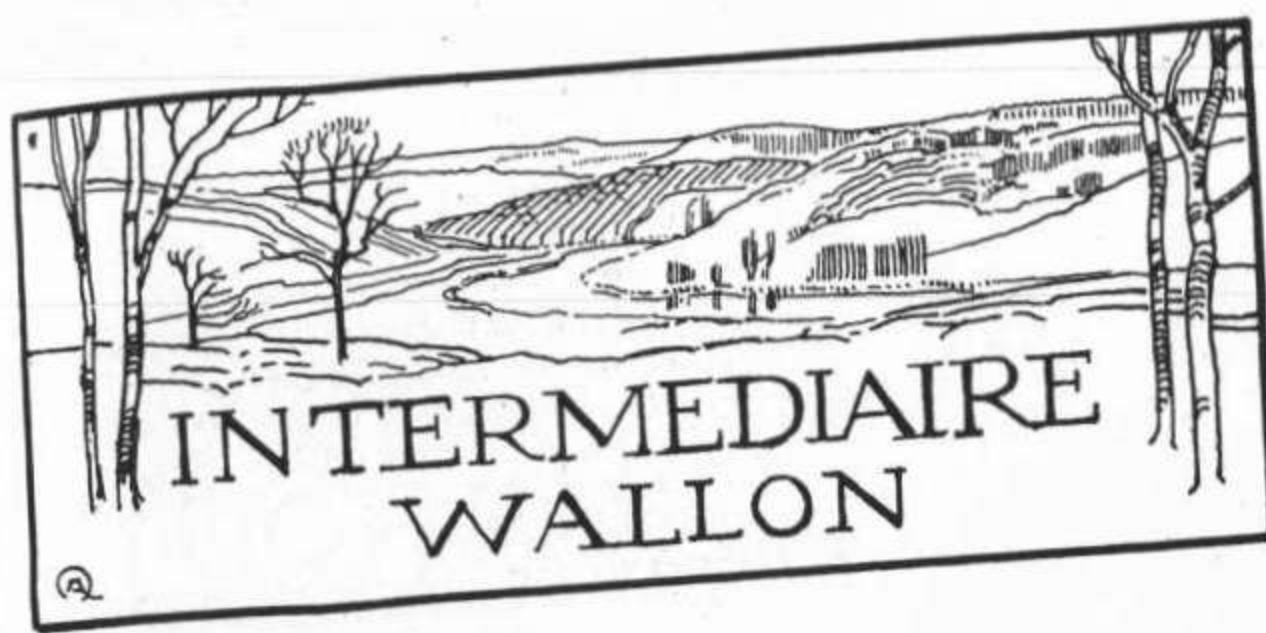
Le sourire de l'homme simple se rétrécit encore un peu.

Un jour qu'il contemplait avec volupté la mer azurée et les hauts arbres de son jardin et qu'il respirait à plein poumons l'odeur enivrante des fleurs et des fruits, le curé s'en vint, onctueusement, lui demander s'il ne négligeait point de penser à la mort.

Alors, le sourire de l'homme simple s'effaça tout à fait.

Il égorgea le curé, pendit le rabbin et jeta le marabout dans un puits. Puis, il s'en alla vivre avec les sauvages, qui ne s'occupaient des affaires de personne au monde et adoraient le soleil.

MARGUERITE HORION-DELCHF.



## QUESTIONS (1)

**Robertson, physicien et aéronaute, né à Liège.** — Dans le précieux *Traité pratique des projections lumineuses* du Dr Niewenglowski (Paris, Garnier, 1910), on lit, p. 7 et suiv., au sujet de cet inventeur, une notice que nous résumons :

En germinal an VI, la lanterne magique fut perfectionnée sous le nom de *fantascope* par l'américain Robertson, qui donna, au pavillon de l'Échiquier, ses merveilleuses représentations de *fantasmagorie*. Né à Liège en 1862 (sic : sans doute 1762), mort en 1837, Robertson a publié en 1831 deux volumes intitulés : *Mémoires récréatifs, scientifiques et anecdotiques du physicien aéronaute Robertson*, qui eurent une deuxième édition en 1840. Dans ces mémoires, il reproduit un article de Poulitier Lamotte, paru dans *l'Ami des Lois*, décrivant avec enthousiasme ses premières expériences. (Suit un extrait). Robertson transporta bientôt son théâtre près de la place Vendôme, dans le Couvent des Capucines, et là, au milieu d'accessoires habilement combinés, il fit produire à ses appareils les plus surprenants effets. Robertson perfectionna la lanterne magique : il remplaça la lentille bi-

convexe primitive par une lentille achromatique, dont le principe avait été découvert en 1758 par l'opticien anglais Dollond : les images projetées sont plus nettes et ne sont plus irisées.

Ne sait-on rien de plus sur ce physicien et aéronaute américain, né à Liège ?

LEGIA.

**La chapelle aux rats, à Vitri-val.** — Un de mes correspondants m'a communiqué, il y a quelque temps déjà, la note suivante :

« A Vitri-val, près de Fosses, existe une chapelle dite « la chapelle aux rats » où les gens du pays vont faire leurs dévotions lorsqu'ils désirent être débarrassés des rats qui infestent les granges et les greniers. L'origine de ce culte serait assez curieuse. La chapelle portait autrefois une inscription latine « Ora pro nobis ». Les mots *pro nobis* se sont effacés avec le temps, et les paysans ont pris l'habitude d'appeler la chapelle d'après l'inscription restante. Ce nom a suffi à l'imagination populaire pour créer un culte nouveau. La chapelle « Ora »

(1) [L'abondance des matières nous force à remettre au prochain numéro bon nombre de Questions et Réponses reçues ces temps-ci. — N. D. L. R.]

est devenue la chapelle « aux rats ». Et ce qu'il y a de plus curieux, c'est que les paysans prétendent que leurs dévotions sont souvent efficaces. »

Cette interprétation du nom « chapelle aux rats » n'a rien d'impossible. On sait bien d'autres merveilles de l'étymologie populaire.

Mais, est-elle exacte ?

Quel est le saint auquel s'adressent ces dévotions ?

Si c'est une sainte, il est possible que ce soit sainte Gertrude, patronne contre les rats, et alors le nom s'expliquerait sans artifice d'étymologie.

O. C.

## RÉPONSES

Un prétendu portrait de la femme de Calvin (XVII, 175, 252, 291, 305). — Dans sa superbe *Iconographie calvinienne* (Lausanne, 1909), M. E. DOUMERGUE montre qu'il est difficile d'accepter ce portrait comme vraiment authentique.

Les Stordeur, famille du premier mari d'Idelette de Bure, étaient des artisans, peut-être assez aisés, mais n'appartenant pas à la haute bourgeoisie ou à la noblesse, comme l'original du tableau de Douai, à en juger par le costume.

De plus, les iconographes les plus compétents s'accordent à dater ce costume des environs de 1560, alors que le portrait d'Idelette de Bure devrait avoir été peint avant 1540, et même probablement vers 1530.

En offrant à la Ville de Liège une copie du tableau de Douai, à l'occasion du quatrième centenaire de Calvin, et en la présentant comme l'image de la Liégeoise qui fut la fidèle compagne du Réformateur, la Société d'histoire du protestantisme belge aurait donc créé une légende et le fait me paraît devoir être noté dans une revue qui s'occupe si constamment de folklore.

Je m'empresse d'ajouter, avec M. DOUMERGUE : « On a créé des légendes moins inoffensives ».

PAUL BERGMANS.

(Nous avons communiqué cette note à M. le secrétaire de la Société d'his-

toire du protestantisme belge, qui a bien voulu nous écrire en ces termes :)

Il est évident que M. BERGMANS est de ceux qui classent le portrait d'Idelette de Bure parmi les portraits supposés. Il ne donne pas de nouvel argument et s'en réfère à DOUMERGUE. *Wallonia* a publié les réflexions de M. WEISS sur ces objections. Elles insistent sur le caractère de l'inscription et sa valeur, sur les rapports de famille qui existaient entre la Ville de Douai et le Réformateur, et sur la difficulté de dater le costume au XVI<sup>e</sup> siècle. Ces raisons me paraissent suffire pour valoir au panneau de Douai, si l'on veut douter, un doute sympathique.

Il ne semble pas que les adversaires de l'authenticité du portrait aient rien démontré, et ils n'ont pas expliqué l'inscription qui s'y trouve et sa provenance. — Pourquoi serait-elle frauduleuse ?

A. REY.

(Ces deux notes datent de plusieurs années. Nous avons tardé à les publier parce qu'on nous avait fait espérer, d'une autre part, la publication d'un document nouveau. Les recherches n'ayant pas abouti, nous rendons hommage à la patience et à la courtoisie de nos correspondants et nous prions nos lecteurs de bien vouloir noter que les deux contributions ci-dessus datent de janvier 1910. — N. D. L. R.)



## LES LIVRES

ERNEST CLOSSON : *Notes sur la Chanson populaire en Belgique*. Bruxelles, Schott. — Prix : fr. 1,50.

Ces « Notes » sont une édition nouvelle, revue et complétée, de l'excellente introduction à la remarquable anthologie publiée par l'auteur en 1906 sous le titre de *Chansons populaires des provinces belges*. Nous avons à deux reprises (1) dit tout le bien que nous pensons de l'ouvrage et de l'Introduction, et nous pouvons donc nous contenter de mettre sous les yeux de nos lecteurs le compte-rendu que M. Georges de Golesco a publié récemment dans *Durendal*.

« L'érudition contemporaine, dit ce critique, montre une préférence très accentuée à cultiver le détail, à composer sur un sujet quelconque des livres à la vérité très complets, mais en revanche très compacts aussi, dont plusieurs volumes de texte serré ne

(1) Voy. ci-dessus t. XIV, p. 322-326 et t. XX, p. 758-9. — Nous rappelons à ce propos qu'une édition spéciale de l'Anthologie, délestée des chansons flamandes, a été publiée en 1912 sous le titre de *Chansons populaires franco-wallonnes*, chez Schott, sous le patronage de la Société des Amis de l'Art wallon. Le volume (avec la musique et accompagnement de piano) se paye 4 fr. et est toujours en vente. Il se recommande spécialement aux Administrations qui cherchent de bons livres pour leurs bibliothèques et leurs distributions de prix.

suffisent point à épuiser la matière et dont, précisément à cause de cette surabondance, la lecture est souvent fort difficile. Ainsi nous avons eu dans l'ordre historique les magistrales études d'un Taine, d'un Sorel, d'un Vandal, dans la critique d'art, pour ne citer qu'un exemple, le *Mozart* de Wyzewa, également d'une science et d'une érudition étonnantes. Jadis, la manière de traiter un sujet était plus synthétique et plus serrée. Les grands livres du passé ne procédaient point par voie d'analyse et, sans se complaire dans les considérations menues et subsidiaires, on les voyait se dessiner en touches larges, s'affirmer en intuitions géniales, affectionnant surtout les vastes perspectives. Tels le Discours de Bossuet sur l'Histoire Universelle, les Réflexions d'un Montesquieu sur la grandeur et la décadence des Romains.

» En cette remarque préliminaire qu'on veuille bien voir moins une critique visant les procédés actuels des savants, que l'indication de l'un des motifs pour lesquels nous apprécions le fort intéressant travail de M. Ernest Closson sur la *Chanson populaire en Belgique*. Voilà certes un domaine très spécial, relevant tout à fait de l'érudition, et sur lequel il a écrit une étude aussi solide que concise. M. Closson condense son sujet en quelque quatre-



vingts pages, et, dans ces limites, il arrive à donner une idée très suffisante et en même temps très complète de l'état de la question. Il compare la chanson populaire flamande et la chanson populaire wallonne, fait jaillir de cet examen leurs caractères respectifs et leurs différences, les étudie d'abord au point de vue du texte, ensuite de la mélodie, éclaire de vues personnelles et perspicaces la question très complexe de l'origine du folklore et de ce qui, essentiellement, le constitue. M. Closson appartient au nombre malheureusement trop restreint des écrivains qui possèdent à fond la matière dont ils parlent et qui, sans vain étalage d'une érudition encombrante, savent en peu de mots vous apprendre beaucoup de choses.

**PAUL SEBILLOT** : *Le folklore, littérature orale et ethnographie traditionnelle*. Paris, Doin (Encyclopédie scientifique). — Un volume cartonné. Prix : 5 francs.

L'auteur, auquel on doit de nombreux ouvrages sur le folklore, a voulu en donner la définition, classer les sujets nombreux et complexes qui rentrent dans le domaine de cet ensemble de documents dont l'importance est maintenant reconnue. C'est, en réalité, un Manuel commode à consul-

ter et dont la lecture peut renseigner ceux qui désireront apprendre et aussi ceux qui savent, même beaucoup. Outre les idées générales qui sont clairement exposées, ce livre contient dans ses divers chapitres un grand nombre de faits méthodiquement classés, reproduits succinctement, mais sans aridité, et empruntés à des groupes très variés, les uns anciennement civilisés, les autres à l'état barbare ou même sauvage ; le folklore des tribus des deux Amériques, de l'Afrique et de l'Océanie y occupe une place importante à côté de celui des peuples avancés en civilisation. Bien que le nombre des questions qui y sont traitées soit considérable, leur classement logique et une table alphabétique détaillée permettent de retrouver aisément ce qui peut intéresser le lecteur, qu'il soit porté à les rechercher par curiosité, comme matière à comparaisons, ou qu'il se propose de s'en servir comme moyen d'information, et ce sera le cas des explorateurs, aussi bien de ceux qui voudront enquêter les pays d'Europe que ceux qui, dans les contrées lointaines, étudieront le folklore des indigènes. C'est à ceux-ci plus encore qu'à ceux qui opèrent en pays civilisés qu'il sera utile et profitable. Mais le livre est très attachant pour le grand public et c'est à ce titre que nous le recommandons ici.

## BULLETINS ET ANNALES

**Cercle Archéologique du canton de Soignies**. — Ce cercle, fondé en 1893, a publié jusqu'à ce jour quatre volumes d'*Annales*. Les deux premiers volumes renferment surtout la reproduction des conférences de vulgarisation données au Cercle, des rapports d'excursions, des inventaires de mobilier et des inventaires d'archives, des rapports sur les Congrès. M. Amé Demeuldre, directeur de

*Jadis* et président du Cercle, a publié dans le tome II une volumineuse livraison consacrée aux *Obituaires de la Collégiale de Saint-Vincent à Soignies*. Un gros volume de 500 pages, le tome III, est tout entier son œuvre. Il a pour titre : *Le Chapitre de Saint-Vincent à Soignies*.

Le tome IV présente plus de variété. Nous en faisons suivre l'analyse.

**ERNEST MATTHIEU** : *Les Seigneurs*

*de Naast* (p. 9-76). Histoire chronologique des seigneurs de cette petite localité proche de Soignies, depuis 1170 jusque 1360, époque où le comte de Hainaut entra en possession de la seigneurie, le dernier seigneur étant mort sans héritier. Nombreux documents des archives de Lille et de Mons publiés comme annexes ; notamment un inventaire des meubles du sire de Naast, fait en 1337, qui occupe trente pages.

**ALPHONSE BAYOT** : *Qui paiera la rasade ? Un épisode de la révolution brabançonne à Soignies* (p. 77-93). — Au début de juillet 1790, les volontaires de Braine-le-Comte se rendirent à Mons, comme ceux des autres communes importantes du Hainaut, pour rendre hommage aux Etats de la province. Des jeunes filles de Braine, constituées en société de patriotes, se portèrent à leur rencontre jusqu'à l'auberge du *Beau soleil*, à la limite de Soignies. Les volontaires sonégiens escortent les Brainoises à travers la cité. Dans leur enthousiasme, les jeunes filles leur offrent sept bouteilles de vin qu'elles oublient de payer. Après une vaine attente, l'aubergiste se décide à en réclamer le prix en justice, sans doute inutilement. M. Bayot narre avec humour ce menu épisode.

**AMÉ DEMEULDRÉ** : *Un épisode du temps de la Réforme* (p. 1bis-6bis). — En octobre 1581, deux soldats de la garnison de Saint-Ghislain, blessés peut-être, sont massacrés par les habitants de Soignies, qui se montraient moins courageux quand les chefs successifs de l'Etat se présentaient devant leurs murs avec une armée.

**AMÉ DEMEULDRÉ** : *Les Bans de police et les Chartes de la draperie de Soignies* (p. 7bis-96bis). — Reputée après LEJEUNE (*Histoire de la Ville de Soignies*) d'anciennes chartes conservées aux Archives du royaume, à Bruxelles : les bans de police accordés par le bailli en 1455 à tous les

habitants (p. 10-16), à chacun des métiers (p. 16-72) et enfin les chartes de la grande et de la petite draperie de Soignies (1338 et 1423).

**LEO VERRIEST** : *Documents inédits relatifs aux sainteurs du Chapitre de Soignies* (p. 97-196, avec une table onomastique). — Ces documents, fournis par les archives du chapitre de Soignies, furent recueillis par M. Verriest en vue de rédiger son mémoire sur le servage dans le comté de Hainaut, mémoire couronné par l'Académie royale de Belgique, prix Charles Duvivier, en 1908. Ils sont au nombre de 62 et s'échelonnent de 1172 à 1339.

**ERNEST MATTHIEU** : *Documents historiques sur les possessions d'abbayes au village de Ronquières* (p. 197-218). — Ce village appartenait aux seigneurs d'Enghien, mais trois abbayes y ont possédé des droits et des biens : le monastère de Saint-Ghislain y avait un prieuré à Holletrud ou Hautrut (actes de 1134 et 1139), qui fut cédé en 1182 à l'abbaye de Cambroun. M. Matthieu publie l'énumération des droits et des propriétés appartenant à cette institution, d'après un cartulaire renouvelé en 1547 et dont une copie se trouve aux archives du duc d'Arenberg, à Bruxelles. L'abbaye d'Aywières (à Couture-Saint-Germain, en Brabant) y avait aussi des possessions consistant en prés donnés en 1222 par Engelbert d'Enghien et échangés avec le seigneur d'Enghien, contre une rente, en 1443.

**ABBÉ GEORGES MALHERBE** : *Le serment des archers de Saint-Sébastien à Ronquières* (p. 219-234). — Organisation et histoire de ce serment à qui Louis de Luxembourg, seigneur d'Enghien, accorda des lettres de privilèges en 1446. Reproduction de l'oriflamme en soie de la confrérie (XVIII<sup>e</sup> siècle?) et de l'oiseau en argent, reste du collier (XVIII<sup>e</sup> siècle).

**JULES CHARBONNELLE** : *Les vieilles maisons de Soignies* (p. 235-274), avec

27 clichés dont 10 de portes anciennes. — On est heureux de la parution de pareilles monographies (cf. celles qui furent consacrées à Tournai par M. Soil de Moriamé, à Braine-le-Comte par M. Charbonnelle, à Nivelles, etc.). Elles sont un avertissement pour les administrations communales de ne pas laisser détruire sans nécessité ces vénérables restes d'un passé artistiques ; elles ouvrent les yeux aux propriétaires et les encouragent à restaurer leurs vieilles façades dont ils apprécient enfin la valeur. Les notes érudites qui accompagnent le cliché

de chaque maison sont d'un homme compétent en la matière.

ERNEST MATTHIEU : *Juridiction du chapitre de Soignies sur la chaussée Brunehaut* (p. 275-282). — Par un jugement du 28 octobre 1442, Jean Rasoir, receveur général du Hainaut, reconnaît que le chapitre de St-Vincent à Soignies possède toute justice et seigneurie sur la partie de la chaussée Brunehaut entre le rieu de la Trahison et le rieu outre la Belle-Croix, près de Horrues.

Jules Dewert.

## REVUES ET JOURNAUX

**Pro Wallonia.** — Les journaux liégeois rapportaient récemment les péripéties juridiques d'une action intentée à M.M B... et C..., marchands d'articles de sport, poursuivis pour avoir vendu des embrocations Dupré et autres et parmi elles, l'embrocation *Wallonia*. Nous avons suivi passionnément cette affaire. La poursuite avait eu lieu sur la plainte de la Commission médicale, qui voyait dans ces produits des substances médicamenteuses. Or le monde sportif considère les embrocations comme indispensables pour lutter contre la fatigue. M.M. B... et C... furent acquittés par le Tribunal correctionnel. (Brave Tribunal correctionnel !). Le Parquet interjeta appel. (Le vilain Parquet !) Me Collignon — excellent avocat comme vous allez le voir — plaida que la vente d'un produit à titre de remède contre les maladies, est la condition essentielle du délit de vente des substances médicamenteuses. Or, cette condition fait défaut dans les embrocations. *Wallonia* n'est pas un remède. C'est un réconfortant. Excellent Collignon ! La Cour, excellemment aussi, a confirmé

l'acquiescement des prévenus. M.M. B... et C... ont poussé un double cri de triomphe. Ils pourront continuer à vendre *Wallonia*. Dommage qu'ils ne soient pas libraires !...

— Variation sur le même air. *Wallonia*, cercle dramatique de Roux, a remporté à tous ses concerts de cette saison, les plus enviés succès. On peut nous en croire : des amis complaisants nous envoient régulièrement les journaux qui en parlent. Et chaque fois nous lisons la même conclusion, à peu près dans les mêmes termes : soirée charmante, pleine d'entrain et de gaieté, qui fait espérer à *Wallonia* de nouveaux succès. Espérons !...

— Troisième variation, cette fois à mouvement ralenti et sur un ton plus grave. Il s'agit d'un cercle de jeunes gens catholiques, fondé à l'Université de Louvain, qui a pris pour devise « la Wallonie au Christ » et pour raison sociale ce simple mot : *Wallonia*. Une brochure a paru sous ce même titre « *Wallonia* » (1). Elle rend compte du caractère et de l'activité du nou-

(1) Tamines, Duculot-Roulin. Sans date.

veau Cercle. Fondé en 1912, il a organisé vingt-et-une conférences sur des sujets apologétiques, économiques, scientifiques. C'est très bien. On se demande pourquoi le cercle a pris ce titre : les fondateurs, MM. Albert Baland et Fernand Daumont, nous l'expliquent très bien dans cette brochure. La jeunesse estudiantine et ouvrière catholique s'organise dans des cercles fédérés sous le nom de « Blé qui lève ». A l'Université de Louvain, les seuls affiliés sont des Wallons. Il leur fallait un cercle pour « développer leur idéal d'action sociale chrétienne ». Ils l'ont fondé sous le nom de « Wallonia ». Ce qui prouve qu'ils entendent rester, même pour leur action sociale et catholique, de bons enracinés. Ce mouvement de jeunesse est très agréable à voir, avec le nom wallon servant de mot de ralliement... Qu'en disent les hommes politiques (de tous les partis) qui trouvent mauvais de se dire Wallons ? Cette jeunesse leur donne de bonnes leçons. Il sera curieux de voir, d'ici dix ans, l'effet de sa persévérance. En attendant, vous ne vous étonnez pas de nous voir applaudir au succès de *Wallonia* : c'est tout de même ici qu'on a inventé le Mot. Et du train dont il fait son chemin dans le monde, on a bien le droit d'en tirer vanité...  
O. C.

### Pour la Science et l'Art wallons.

— *Les Annales parlementaires* nous apportent le détail de la discussion du Budget des Sciences et des Arts, où plusieurs de nos amis ont pris la parole.

A la séance du 3 avril, M. XAVIER NEUJEAN, député de Liège, a parlé du dictionnaire wallon et de la création à l'Université de Liège d'un cours de dialectologie wallonne.

« M. le ministre, dit-il, avait promis de s'occuper avec bienveillance de ces

deux questions. Je ne sais ce qu'il en est advenu.

» Je ne crois pas qu'il soit encore nécessaire de montrer à la Chambre l'intérêt que présentent ces questions ; d'ailleurs, on ne m'y autoriserait plus en ce moment (1).

» Que l'on ne s'imagine pas néanmoins que le dictionnaire wallon et le cours de dialectologie wallonne soient d'intérêt local. Il s'agit, au contraire d'œuvres de science et de portée générale. Le dictionnaire doit embrasser tous les dialectes romans de Belgique, étudier les formes dialectales multiples et les origines de chaque mot. Il doit exposer, aussi complètement que possible, comme il est fait dans le « Littré », toutes les significations, en donnant de nombreux exemples tirés de la littérature et du folklore oral de chaque région. C'est un travail considérable dont on peut estimer le contenu à 200.000 articles. Il sera utile non seulement à tous les littérateurs de notre pays, mais aussi et surtout à tous les philologues, belges ou étrangers, qui étudient les langues et littératures romanes ; il le sera également au progrès de la philologie germanique.

» Je signale sur ce point à M. le ministre d'excellents articles de M. Jules Feller qui ont paru dans le numéro de février 1914 de *Wallonia* et dans le Bulletin du dictionnaire général de la langue wallonne, nos 1 et 2 de l'année 1912.

» M. le ministre des sciences et des arts a reconnu l'intérêt de cette publication. Précédemment déjà, M. Schollaert en avait fait autant. Le concours de l'État est assuré à l'œuvre. Une subvention de 1.500 francs pour chaque fascicule lui est accordée, moyennant le service d'une certaine

(1) Le temps manquait, et tout le monde a parlé au galop.